



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/45/35
7 mars 2005

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quarante-cinquième réunion
Montréal, 4 – 8 avril 2005

PROPOSITION DE PROJET: MACÉDOINE

Le présent document comporte les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante:

Élimination

- Plan de gestion de l'élimination finale des CFC (première tranche)

ONUDI

FICHE D'ÉVALUATION DE PROJET - PROJETS PLURIANNUELS MACÉDOINE

TITRE DU PROJET	AGENCE BILATÉRALE/AGENCE D'EXÉCUTION
Plan de gestion de l'élimination finale des CFC (première tranche)	ONUDI

ORGANISME NATIONAL DE COORDINATION:	Ministry of Environment and Physical Planning
--	---

DERNIÈRES DONNÉES DÉCLARÉES SUR LA CONSOMMATION DES SAO À ÉLIMINER GRÂCE AU PROJET
A: DONNÉES RELATIVES À L'ARTICLE-7 (TONNES PAO, 2003, EN DATE DU 12 FÉVRIER 2005)

Groupe I, Annexe A	49,34	
--------------------	-------	--

B: DONNÉES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (tonnes PAO, 2003, en date du 1er Mars 2005)

SAO	Réfrigération
CFC	49,33

Consommation restante de CFC admissible au financement (tonnes PAO)	49,34
--	-------

PLAN D'ACTIVITÉS DE L'ANNÉE EN COURS: Financement Total 279 081 \$US: élimination totale de 49,34 tonnes PAO

DONNÉES RELATIVES AU PROJET		2004	2005	2006	2007	2008	2009	Total
CFC-12 et 115 (tonnes PAO)	Limites du Protocole de Montréal	492,53	246,26	246,26	73,88	73,88	73,88	n.d.
	Consommation maximum pour l'année*	49,34	25	15	10	5	0	n.d.
	Élimination grâce aux projets en cours	0	0	0	0	0	0	0
	Élimination nouvellement ciblée	24,34	10	5	5	5	0	49,34
	Élimination non financée	0	0	0	0	0	0	0
CONSOMMATION TOTALE DE SAO À ÉLIMINER		24,34	10	5	5	5	0	49,34
Consommation totale de SAO à introduire (HCFC)		0	0	0	0	0	0	0
Coût du projet dans la proposition originale (\$US)		-	154 210	79 871	15 000	15 000	15 000	279 081
Coûts Finaux du Projet (\$US)								
Financement pour l'ONUDI (\$US)		-	154 210	79 871	15 000	15 000	15 000	279 081
Financement total du projet		-	154 210	79 871	15 000	15 000	15 000	279 081
Coûts d'appui finaux (\$US)								
Coût d'appui pour l'ONUDI (\$US)		-	11 566	5 990	1 125	1 125	1 125	20 931
Total des coûts d'appui (\$US)		-	11 566	5 990	1 125	1 125	1 125	20 931
COÛT TOTAL POUR LE FONDS MULTILATÉRAL (\$US)		-	165 776	85 861	16 125	16 125	16 125	300 012
Rapport coût/efficacité final du projet (\$US/kg)								5,66

*Établi conformément à la réglementation gouvernementale sur les importations (système de quota en place); 2004: dernière consommation déclarée

DEMANDE DE FINANCEMENT: Approbation en principe de l'élimination totale des SAO, du financement total du projet, des coûts totaux d'appui et approbation de la première tranche (2005) telle qu'indiquée ci-dessus.

RECOMMANDATION DU SECRETARIAT

En attente

DESCRIPTION DU PROJET

1. Le plan de gestion de l'élimination finale de CFC (PGEF) a été préparé par le Gouvernement de l'Ex République Yougoslave de Macédoine. Ce plan propose une combinaison d'activités d'investissement et de non investissement, en particulier dans le secteur de l'entretien de la réfrigération et de la climatisation, avec une demande de financement de 279 081 \$US et un objectif : l'élimination totale, d'ici le 31 décembre 2008, de sa consommation de CFC qui est actuellement de 49,34 tonnes PAO.
2. Les importations des substances appauvrissant la couche d'ozone sont contrôlées par le biais des permis délivrés par le Ministère de l'Environnement (Ministry of Environment and Physical Planning). Une réduction graduelle des importations de CFC avec comme objectif ultime « importation zéro » d'ici le 31 décembre 2008, est envisagée à travers l'institution d'un système de quota. La consommation totale de CFC en 2003 était de 49,34 tonnes PAO. La Macédoine a déjà éliminé plus de 90% de sa consommation de base des SAO. L'élimination des CFC dans le secteur de l'entretien en réfrigération et de la climatisation constitue le défi actuel.
3. Depuis 1999, conformément au plan de gestion des frigorigènes, des efforts ont été centrés sur la récupération et le recyclage des SAO à travers la formation et la fourniture des équipements à trois centres de recyclage et à 109 ateliers d'entretien. En dépit de ces mesures, la Macédoine devra mener d'autres actions pour réaliser l'élimination totale des CFC. Le projet propose l'accroissement du volume des frigorigènes récupérés et recyclés par le biais des équipements plus adaptés et plus efficaces, de la formation permanente des techniciens d'entretien et des agents de douane, ainsi que la sensibilisation des intervenants et du grand public.
4. Pour faciliter l'élimination des CFC, la Macédoine propose un nombre de mesures telles que: une plus grande amélioration des capacités de formation à travers une formation améliorée des techniciens d'entretien; la formation sur les possibilités de reconversion et sur l'utilisation des frigorigènes de remplacement; l'amélioration de la récupération des frigorigènes par le biais d'un plan de récupération comprenant la formation et la fourniture d'équipements; l'introduction d'une éducation permanente dans les écoles secondaires de formation professionnelles pour les techniciens d'entretien; et le renforcement des aptitudes des techniciens d'entretien et de la confiance des utilisateurs finaux dans la reconversion.
5. On pense que la réutilisation du stock existant de CFC va jouer un rôle important dans l'élimination des CFC en Macédoine. L'existence d'un système de récupération opérationnel est considérée comme essentielle pour convaincre de nombreux techniciens d'entretien.
6. Le Gouvernement de l'Ex République Yougoslave de Macédoine demande une subvention de 279 081 \$US du Fonds Multilatéral pour couvrir une partie des coûts de l'élimination de totale des 49,34 tonnes PAO restantes de la consommation de CFC, dans le cadre du présent plan de gestion d'élimination totale. La durée du projet sera de cinq ans et l'élimination totale sera réalisée à la fin de la quatrième année (2008).

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

7. La Macédoine, l'ONUDI et le Secrétariat ont convenu d'un calendrier de décaissements qui traduit la nécessité pour le pays de recevoir une aide continue et importante jusqu'en 2010. En outre, le premier programme annuel de mise en oeuvre a été examiné et adopté. Les autres questions relatives à l'éligibilité ont été résolues.

8. Le projet d'accord entre le Secrétariat et l'ONUDI a été amplement discuté mais n'a pas complètement finalisé. En particulier le Secrétariat s'est dit préoccupé par les parties du projet d'accord présenté par l'ONUDI ayant trait à la spécification des exigences en matière de planification et de soumission de rapports, et par la description du rôle et des responsabilités de l'ONUDI. Au moment de l'envoi du présent rapport, ces questions n'étaient pas encore résolues.

RECOMMANDATION

9. En attente